

# DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Ressources  
Ressources Humaines

Stéphanie SEVEYRAC  
BP 737  
07 0047 PRIVAS Cédex  
Tél: 04-75-66-71-42  
instances.rh@ardeche.fr

## ARRÊTÉ n°2023-245

### Fixant la composition de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de travail du Département de l'Ardèche

#### LE PRESIDENT,

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code général de la fonction publique ;

**VU** le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

**VU** l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique;

**VU** la délibération de l'organe délibérant du 25 mars 2022 fixant à 8 le nombre de représentants titulaires au comité social territorial de l'Ardèche ;

**VU** l'élection de M. Olivier AMRANE en qualité de Président du Conseil départemental en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;

**VU** le procès-verbal relatif à l'élection des représentants du personnel du comité technique en date du 6 décembre 2018 ;

**VU** l'arrêté n°2022-377 du 2 septembre 2022 fixant la composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) du Département de l'Ardèche ;

**VU** l'avis du comité social territorial en date du 30 janvier 2023 ;

**VU** la délibération de l'organe délibérant du 17 mars 2023 doublant la suppléance au sein de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ;

**Considérant que** conformément à l'article 106 du décret n°2021-571 du 10 mai 2021 susvisé, les dispositions relatives au comité social territorial entrent en vigueur lors du prochain renouvellement général des instances de la fonction publique en lieu et place de celles applicables au comité technique ;

**Considérant que** les élections professionnelles organisées du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022 au Département de l'Ardèche ont permis le renouvellement général des instances de la fonction publique ;

**Considérant que** conformément aux dispositions de l'article 9 du décret n°2021-571 du 10 mai 2021 susvisé, une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est instituée au sein du comité social territorial ;

**Considérant que** les résultats des élections du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022 ont permis la désignation des 8 représentants du personnel nécessaires au fonctionnement du comité social territorial selon les modalités réglementaires d'attribution des sièges ;

**Considérant que** le nombre de représentants du personnel titulaires dans la formation spécialisée du comité est égal au nombre de représentants du personnel titulaires dans le comité social territorial ;

**Considérant que** lorsque le bon fonctionnement de la formation spécialisée le justifie, l'organe délibérant de la collectivité peut décider, après avis du comité social territorial, que chaque titulaire dispose de deux suppléants ;

**SUR PROPOSITION** de Mme la Directrice générale des services départementaux ;

# ARRETE

**Article 1er :** sont désignés pour représenter le Département au sein de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (F3SCT) de la collectivité,

**en qualité de titulaires :**

- Mme Claudie COSTE, Vice-présidente du Conseil Départemental
- Mme Laetitia BOURJAT, Conseillère départementale spéciale auprès du Président
- Mme Laurence ALLEFRESDE, Conseillère départementale
- Mme Marylène MONGALVY, Directrice générale des services
- M. Philippe AUBERT, Directeur général adjoint Infrastructures
- M. Jean-Michel LE GAC, Directeur général adjoint Ressources
- Mme Lucie SABATIER, Directrice générale adjointe Solidarités
- Mme Dorothée POPHILLAT, Directrice générale adjointe Attractivité

**en qualité de suppléants :**

- M. Matthieu SALEL, Vice-Président du Conseil départemental
- M. Christian FEROUSSIER, Vice-Président du Conseil Départemental
- Mme Laetitia SERRE, Conseillère départementale
- Mme Anne PARIS, Directrice des ressources humaines
- M. Yann BACCONNIER, Directeur des routes et des mobilités
- M. Renaud TESTUD, Directeur de l'immobilier, des ateliers et des moyens
- Mme Clarisse VIALLE, Directrice territoriale d'action sociale centre
- Mme Catherine BERNE, Directrice de l'éducation

**en qualité de deuxièmes suppléants :**

- Mme Sandrine GENEST, Vice-Présidente du Conseil Départemental
- Mme Martine OLLIVIER, Conseillère départementale déléguée
- M. Christophe VIGNAL, Conseiller départemental
- M. Bruce LARRIEU, Directeur Enfance
- Mme Gwenaëlle THEBAULT, Cheffe du secrétariat général DGA Infrastructures
- Mme Julie BRENON, Directrice des affaires juridiques et des assemblées
- Mme Magaly COCLET Cheffe du secrétariat général DGA Solidarités
- M. Lionel MARIANI Chef du secrétariat général DGA Attractivité

La durée du mandat du collège des représentants de la collectivité est de 6 ans dans la limite de leur mandat ou fonction.

**Article 2 :** Mme Claudie COSTE, Vice-présidente du Conseil départemental, assure la présidence de la F3SCT.

**Article 3 :** Sont désignés pour représenter le personnel départemental au sein du FS3CT de la collectivité,

**en qualité de titulaires :**

- Syndicat CGT :  
Mme Marie-Laure GAMEL, M. Frédéric LABALME, Mme Marie-Claude CHARIGNON, Mme Emilia NOBRE
- Syndicat CFDT :  
M. Grégory REYNIER, Mme Lydie CHAZEL
- Syndicat FO :  
M. Jean-Claude ESCALIER, M. Cédric BELOT

**en qualité de suppléants :**

- Syndicat CGT :

M. Sébastien PETIT, M. Joël MARNAS, Mme Carine HOPP, Mme Caroline FAYETTE

- Syndicat CFDT :  
M. Fabrice PRALY, Mme Marianne MARTINEZ
- Syndicat FO :  
Mme Laure GRATOL, Mme Céline PRAT

**en qualité de deuxièmes suppléants :**

- Syndicat CGT :  
M. Olivier RIFFARD, Mme Amandine LYOEN, Mme Evelyne ROBINOT, Mme Concepción MONZO
- Syndicat CFDT :  
Mme Tia Florence TOURE, M. Corneil Willy JAURES
- Syndicat FO :  
Mme Amina VASSAS, M. Nouridine BOUSBA

La durée du mandat des représentants du personnel est fixée à quatre ans dans la limite de leur mandat.

**Article 4 :** Le secrétariat administratif de la formation spécialisée est assuré par la chargée de mission dialogue social : Mme Stéphanie SEVEYRAC.

**Article 5 :** Assistent de plein droit aux réunions de la F3SCT:

- le médecin du travail : le Docteur Juliette SAJUS
- les conseillers de prévention : M. Martin BELLOT et M. Maxime DRELY
- les assistants de prévention de la collectivité, sur leur périmètre d'intervention et dont les noms sont annexés au présent arrêté.

**Article 6 :** Mme Isabelle GRAUX, l'agent chargé des fonctions d'inspection dans le domaine de la santé et la sécurité, peut assister aux travaux de la F3SCT. Elle est informée des réunions de la F3SCT et de ses ordres du jour.

**Article 7 :** Assistent sans voix délibérative aux réunions de la F3SCT en qualité de personnes qualifiées :

- Mme Magalie DABRIGEON, Cheffe du Service Vie au Travail
- Mme Marie-Ange TEMPLE, Médecin du pôle médecine du travail
- Mme Catherine EVESQUE, Infirmière de prévention

**Article 8 :** L'arrêté n°2022-377 du 2 septembre 2022 est abrogé.

**Article 9 :** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69433 LYON cedex 3, dans le délai de deux mois suivant sa publicité.

Le requérant peut saisir le Tribunal Administratif de Lyon de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 9 :** Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et publié par voie dématérialisée sur le site internet du Département.

**Article 10 :** La Directrice générale des services départementaux est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Privas le 17 mars 2023

Le Président,  
Monsieur Olivier AMRANE



Reçu à la Préfecture le 20 mars 2023  
Affiché en l'Hôtel du département le 20 mars 2023  
Identifiant de télétransmission : 207621



## Le réseau des Assistants de prévention

<p><b>Direction Générale Adjointe RESSOURCES</b></p> <p><i>Direction des ressources humaines</i> (Conseillers de prévention)</p> <p>Martin BELLOT Maxime DRELY</p>	<p><b>Direction Générale Adjointe SOLIDARITÉS</b></p> <p><i>Direction Enfance Famille :</i></p> <p>Julie PATUREL  Foyer de l'Enfance</p>	<p><b>Direction Générale Adjointe ATTRACTIVITE</b></p> <p><i>Direction de l'éducation</i></p> <p>Collège Amonay (La Lombardière) Collège Annonay (Les Perrières) Collège Aubernas (Jastres) Collège Bourg Saint Andéol  Collège Cruas  Collège Guilhaumand-Granges  Collège Joyeuse Collège La Vouille Collège Lamastre Collège Le Pouzin Collège Le Teil Collège Les Vans Collège Montpezat Collège Privas Collège Roqua Aubernas Collège Saint Agrève Collège Saint Cirgues Collège St Péray Collège St Sauveur de Montagut Collège Tournon Collège Vallon Pont d'Arc Collège Vals Les Bains Collège Vernoux-en -Vivarais Collège Villeneuve de Berg</p>	<p><b>Direction Générale Adjointe INFRASTRUCTURES</b></p> <p><i>Direction de l'immobilier, des achats et des moyens :</i></p> <p><u>Service construction et maintenance des bâtiments :</u> Anne-Lise VIDUGEAS  <u>Service garage et ateliers mécaniques :</u> Jacky HERNANDEZ</p>
<p><i>Direction des Affaires Juridiques et des Assemblées</i></p> <p>Sébastien CORTIAL</p>	<p><i>Direction Accompagnement Social Insertion et Emploi :</i></p> <p>Amélie CORTIAL BERNARD</p>	<p><i>Direction Culture, Sport, Jeunesse et Vie Associative</i></p> <p>Amandine RIAnt</p>	<p><i>Direction des systèmes d'information et des usages numériques :</i></p> <p>Renaud FIGUIERE</p>
<p><i>Direction des Finances :</i></p> <p>Claude BLACHIER</p>	<p><i>Direction de l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées :</i></p> <p>Chantal VERNET</p>	<p><i>Muséa!</i></p> <p>Nicolas LATEUR</p>	<p><i>Direction des routes et des mobilités :</i></p> <p><u>Direction :</u> Stéphane DEJOUX (UTR)  Céline MEUNIER (Siège)  <u>Territoire Nord :</u> Philippe GALLARD  <u>Territoire sud-est :</u> Richard ANDRÉ Matthieu BOZZETTO  <u>Territoire sud-ouest :</u> Patrice HERDALOT Patrick PIQUET</p>
<p><i>Direction Aménagement des Territoires</i></p> <p>Veronique MEULSON</p>	<p><i>Direction territoriale d'action sociale :</i></p> <p><u>Territoire nord :</u> Anastasia BAZZANO Lionel MARTARESCHE  <u>Territoire centre :</u> Nathalie HERITIER  <u>Territoire sud-est :</u> Martine CARBALLO Carole MIRA  <u>Territoire sud-ouest :</u> Céline PASTRE Nathalie MALFOIS</p>	<p><i>Archives Départementales</i></p> <p>Sébastien ACHART</p>	<p><b>Forestiers Sapeurs</b></p> <p>Nicolas MANEVAL</p>
<p><i>Médiathèque Départementale</i></p> <p>Eric ROBERT</p>	<p><i>Direction des Finances :</i></p> <p>Sébastien CORTIAL</p>	<p><i>Archives Départementales</i></p> <p>Sébastien ACHART</p>	<p><b>Forestiers Sapeurs</b></p> <p>Nicolas MANEVAL</p>

